L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. II. WINNIPEG, MAN., 18 MAI 1899. No. 16

L'ECHO DE MANITOBA

Puplié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Adresse

L'ECHO DE MANITOBA

BUREAUX—435 RUE MAIN,

Boite 309. WINNIPEG, MAN.

Le Senateur Boulton.

Le Sénateur Boulton, qui représentait le Manitoba à la chambre Haute vient de mourir à Ottawa, d'une inflammation des poumons, après 8 jours de maladie.

Avec le Sénateur Sutherland, mort il y a quelques semaines, cette mort laisse deux sièges de sénateurs vacants pour le Manitoba.

Le Sénateur Boulton avait été mêlé très intimement avec les événements de 1870 au Manitoba, et plus tard avec ceux de 1885.

A Ste.-Anne des Chenes

Le 24 mai 1899, dans l'hôtel South-Eastern, l'Association libérale Française de Ste-Anne des Chênes, avec le concours du bureau d'administration provincial, tiendra une grande assemblée pour célébrer les bienfaits et les succès du parti libéral.

Toutes les associations libérales des autre paroisses françaises, aussi bien que toutes les personnes dévouées au triomphe des grands principes de cette noble cause, s'empresseront de concourir par leur présence a l'éclat de cette manifestation.

Plusieurs orateurs, invités pour la circonstance, feront connaitre les heureux résultats obtenus par la politique libérale pour le Dominion et pour le Manitoba.

En raison des travaux, la réunion aura lieu dans la soirée

A St-Eustache.

Les libéraux français de St-Eustache ont tenu le 14 mai dernier une assemblée, dont le but était de jeter les bases d'une association libérale française de St-Eustache.

M. S. Lachance, secondé par J. H. Préfontaine, propose que M. Hormisdas Baudin agisse comme président de l'assemblée. Adopté.

Proposé par M. F. Durocher, secondé par M. D. Beaudry, que M. J. F. Létourneau, agisse comme secrétaire de l'assemblée. Adopté.

Proposé par M. D. Beaudry, secondé par M. F. Durocher, que M. S. Lachance soit président de l'association libérale française de St-Eustache pour l'année 1899-1900. Adopté.

Proposé par M. J. H. Préfontaine secondé par M. M. Ménard, que M. Ed Leclaire soit vice-président de l'association pour 1899-1900. Adopté

Proposé par M. J. H. Préfontaine, secondé par M. F. Durocher, que M. J. F. Létourneau soit secrétaire de l'association pour l'année 1899-1900. Adopté.

Proposé par M. D. Beaudry, secondé par M. S. Ménard, que M. J. H. Préfontaine soit trésorierde l'association pour l'année 1899-1900 Adopté.

Proposé par M. J. H. Préfontaine, secondé par M. D. Beaudry, que M Joseph Lucier soit nommé 1er officier supplémentaire de l'association. Adopté.

Proposé par M. S. Ménard, secondé par M. Ed. Leclaire, que M. Durocher soit 2e officier supplémentaire de l'association. Adopté

Et la séance est levée.

Nous félicitons nos amis de St-Eustache pour leur heureuse initiative et nous espérons que leurs efforts seront recompensés aux prochaines élection spar le triomphe de notre parti dans Woodland

LES PRIX SPECIAUX

DU NOR'WEST FARMER POUR LES VOLAILLES.

Les propriétaires du journal d'agriculture le "Nor'West Farmer" ont la bonté d'offrir deux superbes montres en or comme prix spéciaux pour la prochaine exposition de volailles. Une montre sera donnée pour le lot de volailles, composé d'un coq et trois poules, qui remportera le plus de points. L'autre sera adjugée au lot composé de 1 coq d'inde et deux dindes. qui remportera le plus de points. Dans les deux cas l'association offrira un second prix convenable. Le concours est restreint aux membres des familles de fermiers habatant et travaillant sur une ferme au Manitoba et les Territoires du Nor'West pendant 1899.

Toutes les volailles doivent être écloses et élevées dans ces provinces en 1899.

Louis Riel.

Une revue parisien la "Revue Internationale," vient de publier un drame intitulé LOUIS RIEL.

Notons que c'est dans un numéro récent, le 15 avril dernier, et qu'il y a encore en France, à Paris, en l'an 1899, des gens qui écrivent des drames sur Louis Riel. Ces gens-là ont la mémoire plus longue que les canadiens, sans doute.

L'auteur est le comte Kératry, et le drame a trois actes. Il comprend toute la série des personnages historiques de l'époque, depuis le général Middleton et Lord Melgund, qui s'appelle là Lo d Malgund ; sir John, Blake, le Père André, et même Gabriel Dumont, qui est un métis jeune et beau, ayant inspiré à une jeune anglaise une passion dévorante.

L'intrigue se développe dans des paysages à la Chateaubriand, avec des personnages qui parlent à la Fenimore Cooper.

Mais le tableau qui est intéressant au point de vue parlementaire, c'est celui qui est censé se dérouler à Ottawa, au Sénat, lorsque le gouvernement de sir John est dénoncé comme responsable de la rébellion.

Havane.

Les membres de l'assemblée militaire récemment dissoute ont donné un banquet en l'honneur du vieux Salvador Cisneros, marquis de Santa Lucia, le premier président de la seconde république cubaine, et du général Mayia Rodriguez. Ce banquet a été l'occasion d'une manifestation contre les américains et contre Gomez. Général Manuel Languily, le colonel Juan Gualbert Gomez, et d'autres orateurs ont dénoncé Gomez comme un traitre à la nation cubaine, pour avàir prêté son aide à une puissance dont l'intervention est funeste ; d'avoir aidé les "Yankes," dont les orateurs ont parlé en termes pleins d'aversion et d'antipathie.

La seule voix qui se soit élevée contre ces propos parmi des centaines de cubains bien connus, a été celle de M. Fidel Piena, rédacteur de "l'Indépendante," qui a déclaré que le moyen le plus rapide pour les cubains de conquérir leur indépendance était d'agir de concert avec les américains. Il a ajouté que le but des autorités militaires américaines était d'aider Cuba à se préparer un gouvernement autonome, et de quitter le pays le plus tot possible.

Les journaux locaux continuent à publier des colonnes de récits d'actes de brigandage commis dans l'Ile.

D'après une dépêche de Cienfuegos, M. Jicoten Perez, un espagnol bien connu, a disparu dimanche dernier, et aujourd'hui onsa trouvé son corps horriblement mutilé à coup de machette.

Les autorités croient que le crime à été commis par la même bande de brigands qui a incendié la plantation de canne à sucre de Constancia. Dans la même région les bandits ont attaqué la plantation Unidad, qui appartient M. Cullerach, et la plantation Angelos, qui appartient à M. Francisco Garcia. Définitivement, les brigands ont été chassés par les gardes du pays. Deux brigands, restés inconnus. ont été tués, et un troisième également tué, a été reconnu pour le fameux bandit Alfredo Rodriguez, auquel sont dûs en grande partie les désordres qui ont éclaté dans la province de Santa Clara

Ce que l'on en pense.

Le gouvernement français a demandé récemment aux préfets de lui adresser des rapports sur l'état de l'opinion publique en province sur les différentes questions soulevées par les derniers événements relatifs à l'affaire Dreyfus

Ces rapports témoignent d'un sentiment unanime de respect pour la chose jugée, et d'inébranlable confiance en l'armée nationale

Les rapports des préfets des départements de l'Est donnent à cette expression de l'opinion publique une forme particulièrement précise et patriotique.

A SAMOA.

La gazette nationale publie une dépêche d'Apia (Samoa) datée du 22 avril, laquelle dit : Les ordres envoyés de Londres et de Washington de suspendre les hostilités ant ramené la tranquillité et la paix. A la demande du consul allemand, Mataafa s'est retiré très loin à l'ouest, dans l'intérieur de l'Ile ; il n'y a plus maintenant aucun danger de conflit avec ses troupes. Nous autres allemands, nous sommes naturellement satisfaits de constater que notre patience et notre impartialité ont finalement triomphé. La Gazette de Cologne dit que par suite de la suspension des hostilités la situation à Samoa est excessivent grave. Jamais les relations entre l'Angleterre et les Etats-Unis n'ont été aussi tendues que maintenant. Le journal accuse de nouveau la mission anglaise d'être la cause des troubles et dit que l'impossibilité dans laquelle se trouve le parti de Malietoa Tanus de chasser Mataafa d'Apia, prouve la faiblesse de ce parti.

A CUBA.

Des déclarations du général Lacret et d'autres anciens membres de l'assemblée cubaine ont été publiés aujourd'hui en cette ville. On assure que ces déclarations tendent à indisposer les cubains contre les Etats-Unis et à les inciter à se soulever Le général Lacret a, dit on, déclaré que bien qu'il ne doutât pas de l'honorabilité des intentions des Etats-Uns, à l'égard des Cubains, les troubles et les malentendus qui se produisaient étaient la conséquence de l'ignorance dans laquelle se trouvaient les hauts fonctionnaires de l'administration américaine au sujet des affaires de Cuba Lacret a dit aussi qu'il ne voyait pas comment les classes pauvres de l'Ile pourraient subsister pendan. l'année. Les récoltes n'out pas été rentrées, le commerce et l'industrie sont paralysés ; les capitaux des cubains ne sont pas employés et les étrangers n'osent pas risquer les leurs. D'après le général Lacret, les cubains affamés seront bientôt obligés de se livrer au vol pour pouvoir soutenir leur existence, car les trois millions de dollars envoyés d'Amérique pour payer les troupes cubaines seront promptement dépensés dans les cafés, et cet argent n'aura été d'aucune utilité.

Letellier.

Monsieur le Rédacteur,

La mort vient de plonger dans un grand deuil deux familles de cette paroisse. Mardi matin, M. Hercule Bouralie, cultivateur de St-Pie, a succombé, après quelques jours de maladie seulement, à une pleurésie et gangrène du poumon. M. Bouralie était au Manitoba depuis 10 ans, et venait de Drummondville, P. Q. Il laisse une épouse et plusieurs jeunes enfants qui pleurent bien amèrement sa mort.

Le même jour, vers 2 heures du soir, une épouse bien-aimée, une tendre mère, Mme John Boiteau, mourait subitement, sans que rien ne pût faire soupçonner un pareil malheur. Bien que M. Boiteau ne demeura qu'à 2½ milles du village, et qu'on fut venu chercher le médecin en toute hâte, ce dernier n'arriva qu'environ 15 minutes après la mort de son épouse. Madame Boiteau n'avait que des amis. Ella était d'un caractère affable, et tous ceux qui la connaissaient comprenn nt quelle douleur sa mort doit causer à son époux et à ses enfants. Madame Boiteau était la fille de M. Tremblay, de Sommerset.

A ces deux familles si cruellement éprouvées, nous offrons nos vives et sincères sympathies.

Choses et autres.

—Avez-vous peur du tonnerre !

—Mon Dieu ! oui...

—Et savez-vous pourquoi ?

—Ma foi, non !

—Eh ! bien voici : c'est tout bonnement parce que vous êtes trop... civilisé !

Un savant vient de déclarer, en effet, que la crainte de l'orage ne va pas du tout en diminuant, comme on pourrait le croire, à mesure que la civilisation est plus avancée. Au contraire, nombre de peuples sauvages, surtout en Australie, éprouven parait-il, une grande joie, pendant les plus violents phénomènes électriques, et chantent et dansent pendant que les éclairs brillent et que la foudre gronde, les enfants vigoureux et bien portants n'ont d'ordinaire aucune peur du tonnerre ; et beaucoup de bêtes fauves, surtout de l'espèce féline, comme les lions ou les tigres, semblent d'excellente humeur pendant les orages, tandis que les chiens domestiques vont se coucher sous les lits. Le savant fait remarquer que cette peur ne peut s'expliquer par la crainte de la mort, car le nombre des accidents causés par la foudre est très-petit, et le danger doit être considéré par tout le monde comme à peu près négligeable.

Il conclut, enfin, à la suite d'expériences faites sur lui-même et sur diverses personnes, que l'angoisse éprouvée pendant les orages est principalement causée par des perturbations magnétiques, auxquelles on est plus ou moins sensible, selon que le système nerveux est plus ou moins affiné.

Et voilà pourquoi les êtres civilisés sont plus peureux que les sauvages. Encore un avantage du progrès.

Avis de Cour de Revision.

DIVISION ELECTORALE DE ST.-BONIFACE

Canada, Province de Manitoba. } Avis public est par les présentes donné qu'une Cour de Révision sera tenue aux endroits, jours et heures suivants pour la Révision de la liste des électeurs de la dite Division savoir :—

Pour les subdivisions de votation Nos. 9 et 10 comprenant 1o toute cette partie de la Paroisse de Ste.-Agathe au nord du lot 532 (inclusivement) sur le coté Est de la Rivière Rouge et du lot 529 (inclusivement) sur le coté Ouest de la Rivière Rouge, étant toute cette partie de la dite Paroisse comprise dans la dite Division Electorale, et 2o le Township fractionné 7 dans le rang 3 Est. — Mercredi, le 28 ième jout de juin A. D. 1899, a 4.30 heures de l'après-midi, à la résidence de Monsieur Azarie Gauthier, dans le village de Ste.-Agathe.

Pour les subdivisions de votation Nos. 7 et 8 comprenant 1o la Paroisse de St.-Norbert, et 2o les Townships fractionnés 8 et 9 dans le rang 3 Est, — Jeudi le 29 ième jour de juin A. D 1899, a 1.30 heure de l'aprés-midi, à la résidence de Monsieur C. H Pacaud, dans le village de St.-Norbert.

Pour les subdivisions de votation Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, comprenant 1o la ville de St-Boniface, 2o, la Municipalité rurale de St.-Boniface, 3o les deux milles extérieurs des lots 47 a 63 (inclusivement) de la Paroisse de St.-Boniface, et 4o les deux milles intérieurs des lots 64 à 71 (inclusivement) de la Paroisse de St.-Boniface, — Lundi, le 3 ième jour de juillet A. D. 1889 à 8 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville dans la Ville de St.-Boniface.

Toutes personnes étant ou prétendant être électeurs, et toutes personnes agissant au nom d'un autre qui est ou prétend être électeur, et qui désire que des modifications soient faites à la dite liste, sont averties d'avoir à en donner au soussigné un avis écrit d'au moins cinq jours francs avant la tenue de la dite Cour, et devront être présentes aux endroit, jour et heure qu'il appartient, tel que susdit, avec leurs témoins et documents, pour qu'il soit alors et là disposé de leurs demandes conformément à la loi.

Daté ce 1er jour de mai A. D. 1899

EUG. PARADIS,

Greffier d'Enregistrement et Greffier ad hoc de la Cour de Revision,

Residence :—Avenue Provencher, St.-Boniface.

Bureau de Poste :—Boite 118, St.-Boniface.